

RCS : AUCH  
Code greffe : 3201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUCH atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00140  
Numéro SIREN : 819 313 065  
Nom ou dénomination : 2BPC

Ce dépôt a été enregistré le 25/02/2021 sous le numéro de dépôt 767

## 2050 - Bilan Actif

1

## BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2BPC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		A pages 32600 AURADE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		8 1 9 3 1 3 0 6 5 0 0 0 1 6		Néant <input type="checkbox"/>		* Exercice N clos le, 31/12/2019	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	Frais d'établissement *	AC			
		CX	Frais de développement *	CQ			
		AF	Concessions, brevets et droits similaires	AG			
		AH	Fonds commercial (1)	AI			
		AJ	Autres immobilisations incorporelles	AK			
		AL	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	Terrains	AO			
		AP	Constructions	AQ			
		AR	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AS	1 700	1 700	
		AT	Autres immobilisations corporelles	AU	15 588	9 089	6 499
		AV	Immobilisations en cours	AW			
		AX	Avances et acomptes	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CT			
		CU	Autres participations	CV			
BB		Créances rattachées à des participations	BC				
BD		Autres titres immobilisés	BE				
BF		Prêts	BG				
BH		Autres immobilisations financières*	BI				
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	17 288	BK	10 789	6 499	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	Matières premières, approvisionnements	BM	720	720	
		BN	En cours de production de biens	BO			
		BP	En cours de production de services	BQ			
		BR	Produits intermédiaires et finis	BS			
		BT	Marchandises	BU			
	CRÉANCES	BV	Avances et acomptes versés sur commandes	BW	45	45	
		BX	Clients et comptes rattachés (3)*	BY	6 789	6 789	
		BZ	Autres créances (3)	CA	1 152	1 152	
	DIVERS	CB	Capital souscrit et appelé, non versé	CC			
		CE	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CF			
Comptes de régularisation	CF	Disponibilités	CG	2 530	2 530		
	CH	Charges constatées d'avance (3)*	CI				
	CJ	<b>TOTAL (III)</b>	CK	11 239	11 239		
	CW	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	CM	Primes de remboursement des obligations (V)					
	CN	Ecarts de conversion actif* (VI)					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	28 527	IA	10 789	17 738	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété *		Stocks :		Créances :			

Cepid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2BPC

COMPTES ANNUELS

2019

## 2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2BPC		Néant <input type="checkbox"/>
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 5 000.....)	DA	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG	18 500	
	Report à nouveau	DH	( 13 168)	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	( 11 094)	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	( 263)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	222	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	13 376	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 660	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 227	
	Dettes fiscales et sociales	DY	515	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA		
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	18 001		
<b>TOTAL (V)</b>	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	17 738		
RENVOS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	16 119		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## 2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
Désignation de l'entreprise : SAS 2BPC		Néant <input type="checkbox"/> *					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	21 541	FH	FI	21 541	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	21 541	FK	FL	21 541	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	21 541
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	8 688	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	( 60)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	19 501	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	580	
	Salaires et traitements*				FY		
	Charges sociales (10)				FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	3 927
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	32 635	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	( 11 094)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	( 11 094)	

Cegid Group

(RENVIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise SAS 2BPC		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	21 541	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	32 635	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	( 11 094)	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2BPC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 17 738 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 11 095 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

## Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

## 2BPC

Société Par Actions Simplifiée au capital de 5 000.00 €

Siège social : A pages

32600 AURADE

819 313 065 RCS AUCH

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT**  
**SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**EN DATE DU 25 SEPTEMBRE 2020**

### **DEUXIÈME RESOLUTION**

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 11 094.69 €, de la manière suivante :

- |                              |               |
|------------------------------|---------------|
| - Une somme de .....         | - 11 094.69 € |
| au compte "Report à Nouveau" |               |

Compte tenu de cette affectation, les comptes suivants s'élèveront à :

- « Capital social » .....	5 000.00 €
- « Réserve légale » .....	500.00 €
- « Autres réserves » .....	5 331.18 €
- « Report à nouveau » .....	-11 094.69 €
	-----
Total égal au montant des capitaux propres .....	-263.51 €

### **Rappel des dividendes antérieurement distribués**

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.